

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE - NIVEAU 6

En partenariat avec



Autorité de Certification

COMMUNICATION

Certification professionnelle « Responsable du Développement Commercial » enregistrée pour 3 ans au RNCP (N° Fiche RNCP37849) sur décision du directeur général de France Compétences en date du 19 juillet 2023, au niveau de qualification 6 CEC, avec le code NSF 312, sous l'intitulé Responsable du développement commercial, avec effet jusqu'au 19 juillet 2026, délivrée par IMCP, l'organisme certificateur. Cette certification est constituée de 3 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinatoire de ces modalités d'accès. Cette certification professionnelle est inscrite sur la liste des certifications professionnelles RNCP 37849 sous le code diplôme 26X31015.

EXEMPLES DE POSTES OCCUPÉS DURANT LA FORMATION

ASSISTANT COMMERCIAL

ASSISTANT CHEF DE PROJET

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

ASSISTANT DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

ASSISTANT CHEF DES VENTES

ASSISTANT MARKETING

CHARGÉ DE PROJET

CHARGÉ DE PROJETS MARKETING

METIERS VISÉS PAR LA CERTIFICATION

RESPONSABLE DE LA STRATÉGIE COMMERCIALE

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

BUSINESS DEVELOPER

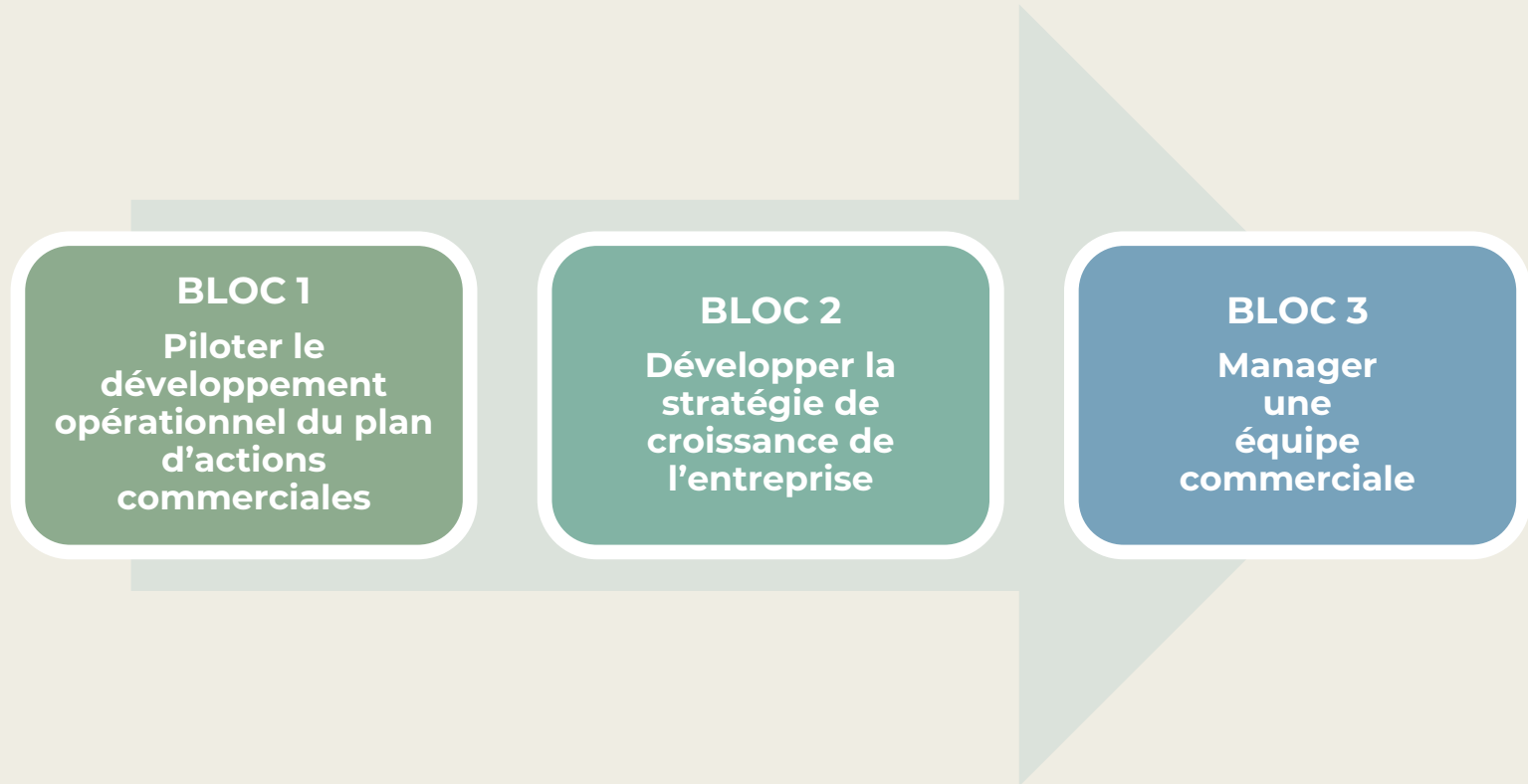
RESPONSABLE COMMERCIAL

RESPONSABLE E-COMMERCE

RESPONSABLE COMMERCIAL INTERNATIONAL

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

LES BLOCS DE COMPETENCES



LE PROGRAMME

BLOC 1

Piloter le
développement
opérationnel du plan
d'actions
commerciales

195 H

BLOC 2

Développer la
stratégie de
croissance de
l'entreprise

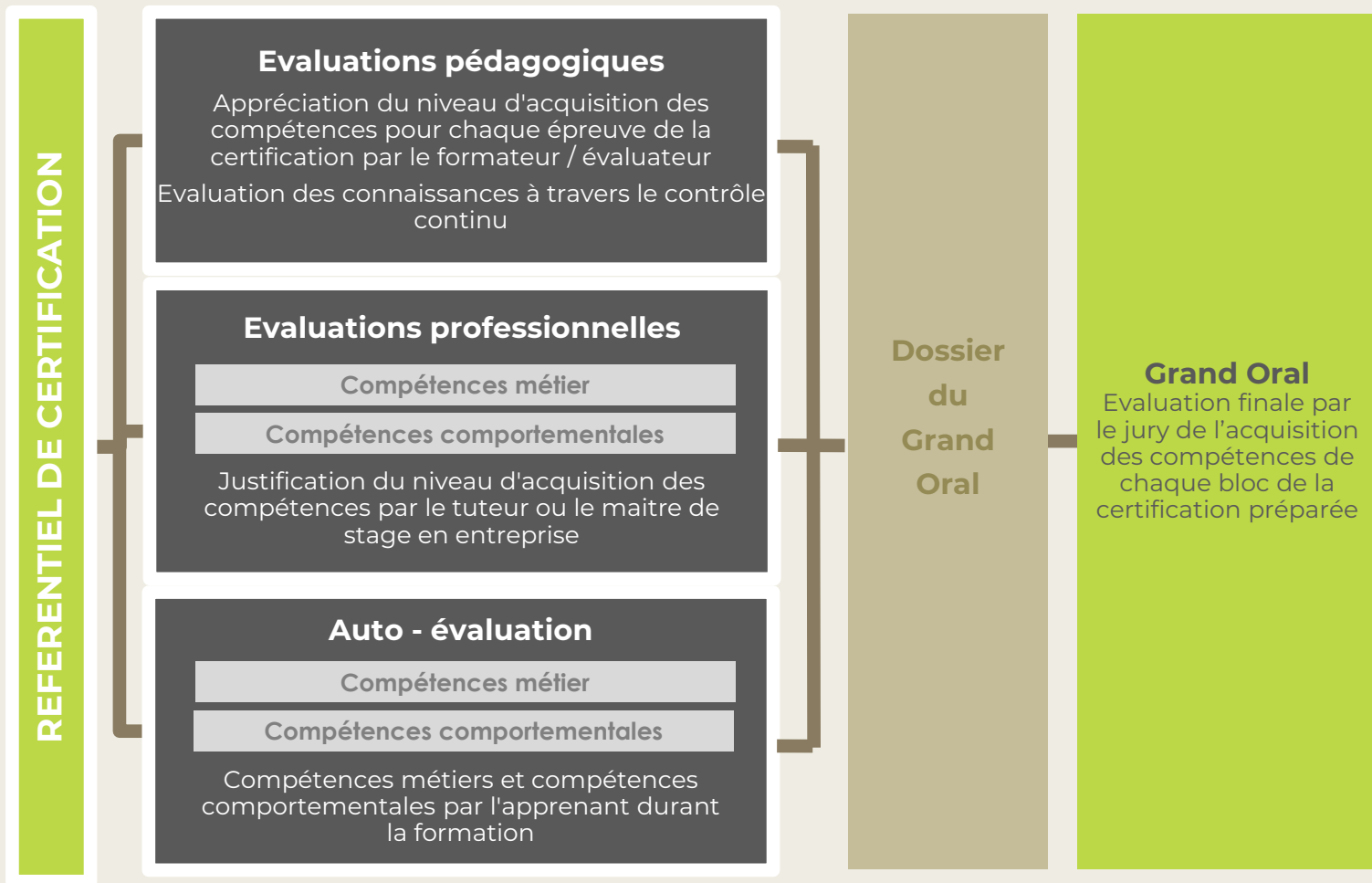
200 H

BLOC 3

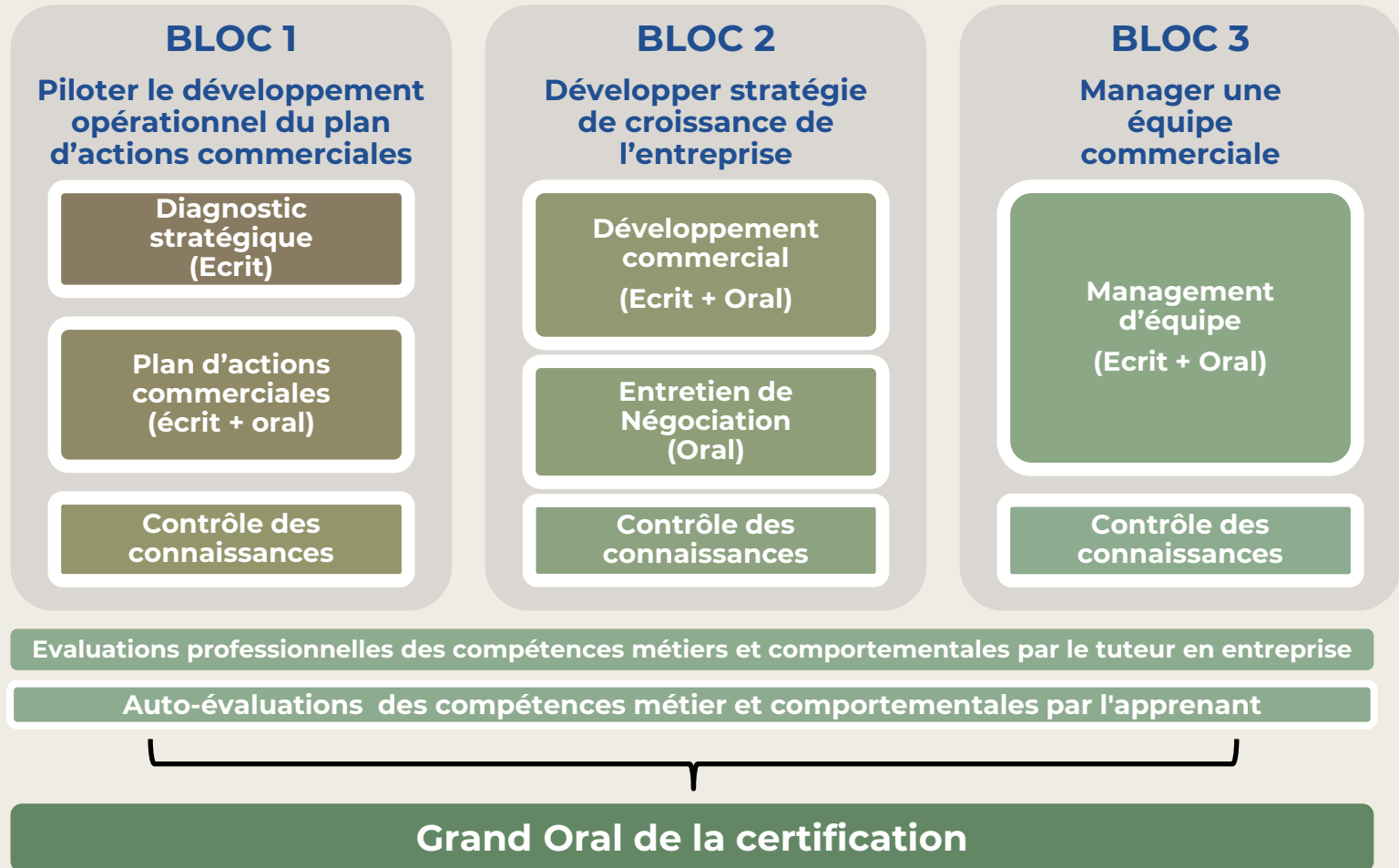
Manager une
équipe
commerciale

155 H

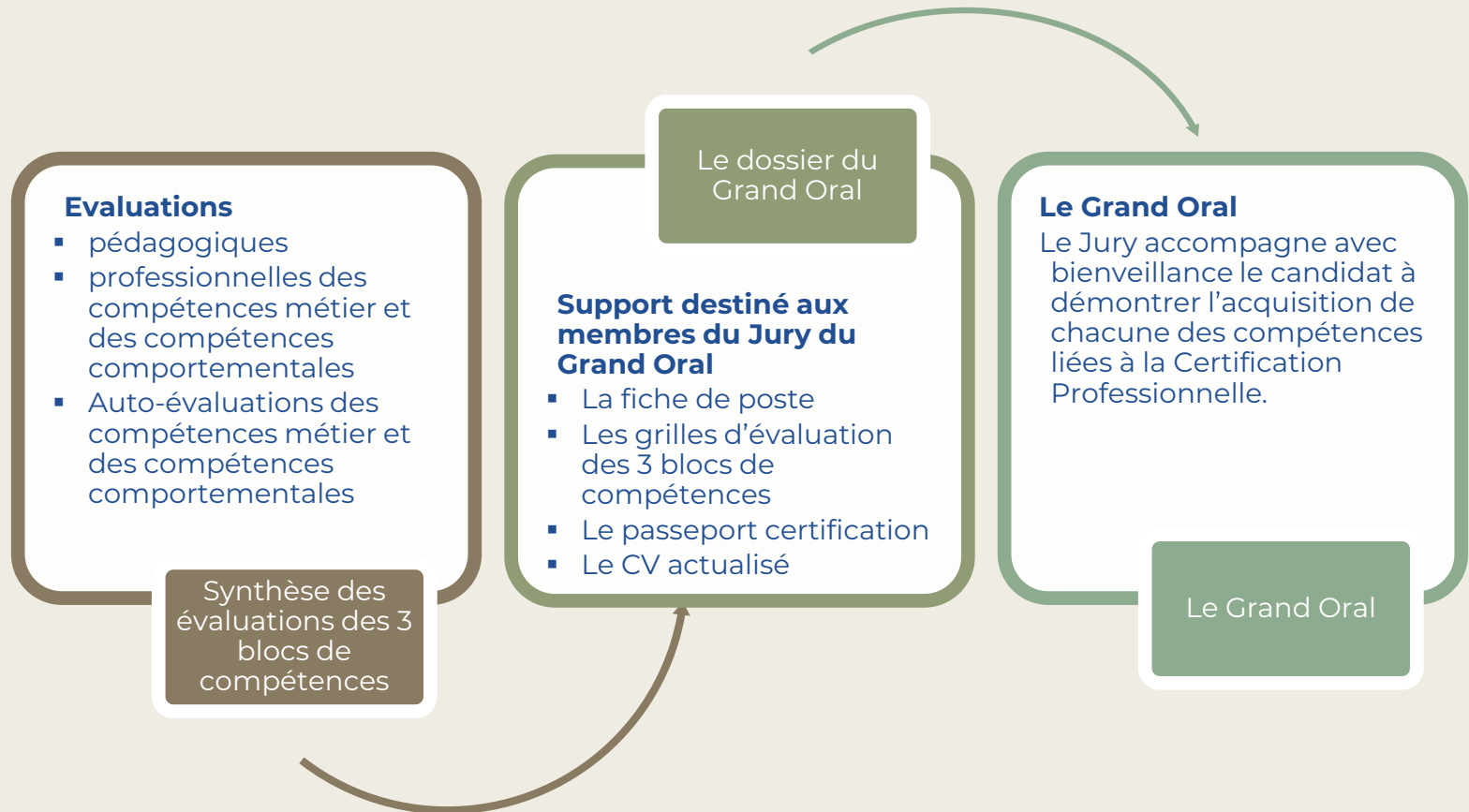
LES MODALITES D'EVALUATION



LES EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

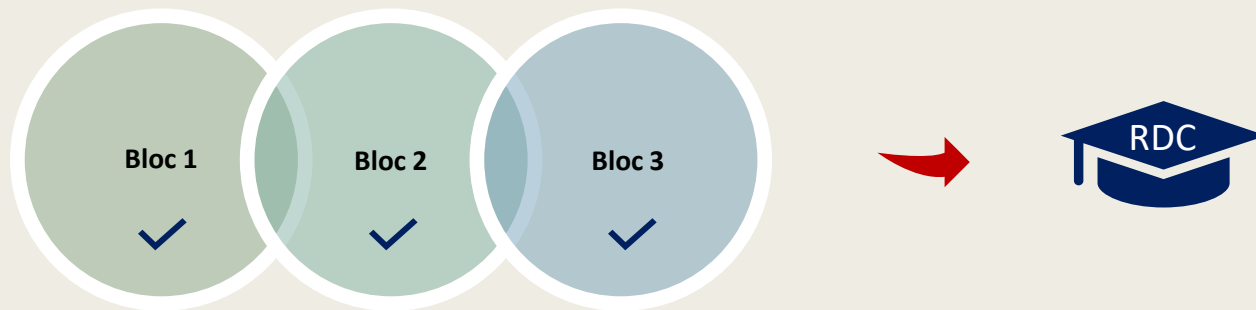


DEMONSTRATION D'ACQUISITION DES COMPETENCES



MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION

Attribution de la certification professionnelle « Responsable du Développement Commercial » si les 3 blocs de compétences sont validés



Validation partielle : un Grand Oral sera proposé après un délai de 6 mois et sur présentation d'un dossier bilan enrichi

